

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/03/2022

Dossier complet le :

29/03/2022

N° d'enregistrement :

2022_6170

1. Intitulé du projet

Travaux du plan de gestion des cours d'eau du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (145 km).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président : Yannick Herbet

RCS / SIRET

2 5 5 | 9 0 2 | 8 8 4 | 0 0 0 2 | 2

Forme juridique

Etablissement public syndical mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Partie 3 - Rubrique 10	Modification du profil en long sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100m.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le SMABE a élaboré un plan de gestion pluriannuel sur son territoire de compétence (145km). L'objectif de ce plan de gestion est de planifier les actions pluriannuelles sur son territoire de compétence sur les 10 années à venir. Les cours d'eau concernés sont : L'Erclin, le petit Erclin, le rivot du Pont à Vaques, le rivot de la Ville et le torrent d'Esnes. 44 communes sont concernées.

Le projet vise à :

- réaliser l'entretien des cours d'eau : recul de clôtures, plantation ripisylve et gestion plantations invasives, gestion des embâcles, entretien de la ripisylve;
- restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire : remplacement ponceau par des ponts cadre, implantation d'épis, passage à gué, aménagement de seuils, suppression d'ouvrage;
- restaurer la diversité des habitats : mise en œuvre de boudins et banquettes d'hélophytes;
- maintenir la stabilité des berges : enlèvement de la protection des berges, mise en place de protection berge en technique végétale, mise en place de protection berge autre que végétale, retalutage des berges;

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'atteindre le bon état écologique fixé par la Directive Cadre sur l'Eau.

Les aménagements visent à :

- restaurer l'état du cours d'eau,
- améliorer le déplacement de la faune piscicole, rétablir la continuité écologique
- améliorer l'écoulement,
- augmenter la diversité des habitats,
- améliorer la qualité des eaux,
- améliorer la diversité des faciès d'écoulement,
- améliorer les potentialités écologiques du cours d'eau,
- éviter l'apport de matières en suspension aux cours d'eau,
- éviter tout effondrement susceptible d'entraîner une perturbation de l'écoulement des cours d'eau,
- stabiliser les berges et les végétaliser,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet dans sa phase travaux consiste à entretenir le cours d'eau et en améliorer son état au travers des aménagements cités plus haut.

Les travaux dans le lit mineur se dérouleront en dehors des périodes de reproduction des espèces piscicoles concernées par catégorie de cours d'eau. Le planning des opérations tiendra compte de ces périodes.

La totalité des interventions se feront depuis le haut de berge sans engins dans le cours d'eau. Des pistes de circulation des engins de chantier seront mises en place en tenant compte de la sensibilité des milieux naturels en place et de leur potentialité d'accueil de la faune et flore. L'entreprise adaptera les moyens mécaniques et humains au contexte de chaque tronçon d'intervention. Le ravitaillement des engins et les stockages de produits s'effectueront sur une plateforme éloignée et équipée de dispositifs de rétention.

Après travaux, l'entreprise effectuera le nettoyage et la remise en état des accès et de la zone de travaux. On entend par là un relissage des zones circulées ainsi qu'un réensemencement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après travaux, devront être effectués :

- Concernant les banquettes d'hélophytes : fauche régulière, retrait d'embâcles, vérification de la stabilité...
- Concernant l'entretien des protections de berge : examen visuel du maintien des protections de berge, vérification du non impact à l'aval de la protection de berge, vérification de la stabilité, débroussaillage...
- Concernant les ouvrages et les seuils : entretien de manière à garantir le bon écoulement des eaux, vérification des embâcles, du profil du lit...

D'une manière générale, des opérations d'entretien et de surveillance devront être poursuivies afin d'assurer le bon écoulement et le bon fonctionnement des cours d'eau.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale, et à Déclaration d'Intérêt Général.

rubrique supposée : 3.1.2.0 (A), 3.1.4.0 (D)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Remplacement d'un ponceau par des ponts cadres,	24 ouvrages
Implantation d'épis déflecteurs,	7 épis soit environ 105 ml,
Aménagement de seuils,	7 seuils,
Passage à gué,	1 passage à gué,
Suppression d'ouvrage,	4 suppression d'ouvrages,
Mise en œuvre de banquettes d'hélophytes,	8564 ml,
Mise en place de protection de berge en technique végétale / Retalutage,	1550 ml / 3965 ml
Mise en place de protection de berge autre que en technique végétale.	140 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet concerne les Bassins
Versants suivants :

BV ERCLIN (77 km)

SOUS BV ERCLIN: 45km

SOUS BV PONT A VAQUES: 13km

SOUS BV PETIT ERCLIN: 20km

BV TORRENT D'ESNES (52.5km)

BV RIOT DE LA VILLE (15.5km)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Communes traversées :

Avesnes-les-Aubert, Beaumont-en-Cambrésis, Béthencourt, Inchy-en-Cambrésis, Iwuy, Maurois, Naves, Quiévy, Reumont, Rieux-en-Cambrésis, Saint-Aubert, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Thun-Saint-Martin, Troisvilles, Viesly, Honnechy, Beauvois-en-Cambrésis, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Carnières, Caudry, Fontaine-au-Pire, Awoingt, Cagnoncles, Cattenières, Cauroir, Estourmel, Naves, Bertry, Esnes, Lesdain, Ligny-en-Cambrésis, Montigny, Clary, Caullery, Haucourt-en-Cambrésis...

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bassins versants sont concernés par les ZNIEFF de type 1 et 2 suivantes (7) : Plateau de Busignies et Bois de Marez/Bois du Gard, Bois d'Esnes et Bosquets à l'ouest de Walincourt-Selvigny, Haute vallée de l'Escaut en amont de Crèvecoeur-sur-l'Escaut, Marais de Thun-l'évêque et Bassins d'Escaudoeuvres, Etangs de Naves, Bois de Gattigny, Aerodrome de Niergnies.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle, une zone de conservation halieutique, ou un parc naturel régional.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plan de gestion prend en compte les zones à dominante humide du SDAGE Artois Picardie et les zones humides du SAGE de l'Escaut. Le projet préserve les zones humides existantes le long des cours d'eau. Il est à noter que le projet ne prévoit aucun remblai, assèchement ou mis en eau de zones humides.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet passe dans deux communes qui sont concernées par le PPR de la vallée de la Selle à savoir honnechy et viesly. Toutefois, ce PPR ne concerne pas le Bassin Versant de notre zone de projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site pollué.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000, aucune ZICO ou ZPS n'est situé à proximité du secteur d'étude. Les sites Natura les plus proches sont : la ZPS "Scarpe Escaut" situé à 17 km au nord du BV de l'Erclin la SIC "Forêt de Mormal et Bois de l'Evêques" à 22km au nord est du bassin,
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site classé.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de prélèvements d'eau envisagés.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de drainages ou modifications prévisibles dans les masses d'eau de prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas l'export de matériaux excédentaires. Les mouvements de terre seront limités à du déblai/remblai sur site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas l'apport de matériaux. Les mouvements de terre seront limités à du déblai/remblai sur site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'entraînera pas de perturbations sur la biodiversité. Une étude faune flore a été réalisée par le Cabinet Rainette en 2020/2021. Le projet prend en compte : -Les mesures d'évitement pour toutes les espèces protégées ou patrimoniales -respect des périodes de sensibilité liées aux cycles de vie, -délimitation et respect des emprises travaux -respect d'une charte végétale -le suivi,
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000. La zone d'influence du projet ne s'étend sur aucun site Natura 2000. Le projet ne se situe pas dans un bassin versant concerné par un site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir d'incidences.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de déplacements ou des trafics importants.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas source de bruit, hormis lors de la phase de chantier. Les travaux ont lieu à proximité des cours d'eau donc rarement à proximité des habitations. Les bruits se limiteront à l'utilisation d'une pelle hydraulique.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'odeurs, ni de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibrations et n'est pas concerné.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses et n'est pas concerné.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de rejets liquides.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de production de déchets.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique, paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de modifications sur les activités humaines, notamment l'usage du sol.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les effets négatifs sur la santé humaine sont inexistants. Les effets potentiels sur l'environnement sont principalement liés à la phase travaux.

Avant travaux des mesures d'accompagnement et de surveillance seront mises en œuvre. (bacs de rétention, bennes à déchets, balisage de l'emprise projet...). Un plan d'intervention sera également mis en place pour intervenir en cas de pollution accidentelle. Les travaux seront conduits suivant un cahier des charges strictes, une attention particulière sera portée à la provenance des matériaux afin d'éviter qu'ils ne présentent une source de pollution.

Un inventaire floristique et faunistique a également été réalisé avant travaux de manière à pouvoir réaliser des mesures d'évitement et éviter d'éventuelle destruction en phase travaux. Les périodes de reproduction seront également prises en compte et un planning sera communiqué avant intervention.

Pendant les travaux, l'emprise d'intervention et les éléments importants seront balisés et une piste de circulation sera mise en place. Les espèces sensibles seront évitées. Un suivi de chantier minutieux sera réalisé afin d'assurer le bon déroulement des opérations. En cas d'incident ou d'accident des mesures seront prises afin de contenir, traiter la pollution ou sauvegarder les espèces. En fin de travaux, les zones seront remises en état. Un entretien et une surveillance seront prévus après travaux pour surveiller la reprise végétale.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il ne paraît pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

Effectivement, le projet envisagé ne comporte pas d'incidences notables. De plus, les actions envisagées sont destinées à atteindre le bon état écologique des cours d'eau, actions et travaux qui s'avèrent bénéfiques pour le milieu.

Enfin, un diagnostic faune flore a été réalisé en amont afin de prendre en compte la présence d'éventuelles espèces patrimoniales et habitats intéressants. Il en découle plusieurs mesures afin d'éviter les impacts.

Des modalités après travaux seront mises en œuvre afin d'assurer le suivi de l'efficacité écologique travaux et la reprise végétale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Nous ne sommes pas concernés par les annexes 4 et 5. Nous avons indiqué en annexe les secteurs présentant des espèces protégées et/ou patrimoniales. Ces secteurs sont au nombre de 3. Des mesures seront prises afin d'éviter ces secteurs (cf p6 - milieu naturel)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Valenciennes

le, 25/03/2022

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

